

La Formation dans l'Artisanat à l'honneur

C'est en présence de nombreuses personnalités, dont Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse que s'est déroulée, le 8 décembre 2016, la remise solennelle des diplômes et certificats de fin d'apprentissage 2016. La cérémonie a également servi de cadre pour décerner deux prix d'honneur : le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2016 » et le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2016 ».

En 2016, 351 apprentis, dont 240 apprentis jeunes et 111 apprentis adultes ainsi que 14 candidats de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ont terminé avec succès leur formation dans l'Artisanat. Lors d'une cérémonie solennelle au Conservatoire de la ville de Luxembourg, Monsieur Claude MEISCH, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et Monsieur Nico BIEVER, Vice-Président de la Chambre des Métiers, ont remis **les certificats et diplômes de fin d'apprentissage dans l'Artisanat** à chacun des lauréats de la promotion 2016.

A la même occasion ont également été remis deux prix d'honneur : le « Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2016 » et le « Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2016 ». Ces deux prix sont la reconnaissance pour un engagement exemplaire et pour des performances hors norme au niveau de l'apprentissage artisanal.

Le « **Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice** », une initiative commune de la Chambre des Métiers, de la Chambre des Salariés et du Ministère l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a pour vocation de citer en exemple une entreprise pour son investissement dans le développement professionnel et personnel de ses collaborateurs. Le « **Prix de la Meilleure Entreprise Formatrice 2016** » a été décerné à l'entreprise **KAIFFER SARL**, représentée par **Madame Anne KAIFFER**. Dans son choix, le jury s'est basé sur les éléments suivants : engagement exemplaire au niveau de la formation initiale par mise à disposition de postes d'apprentissage et par la formation d'apprentis, formation systématique et continue des dirigeants et des collaborateurs, participation aux cours de formation continue et notamment participation au cours de « Tuteur en Entreprise ».

Parrainé par le Rotary Club Esch Bassin Minier, le « **Prix Rotary du Meilleur Apprenti** » récompense depuis 22 ans un apprenti pour son engagement et ses résultats exceptionnels dans le cadre de l'apprentissage d'un métier artisanal. Le « **Prix Rotary du Meilleur Apprenti 2016** » a été remis à **Monsieur Daniel HERMES**.

Daniel HERMES a été formé au métier de mécanicien de machines et de matériel agricoles et viticoles dans l'entreprise Agri-Center S.A. et au Lycée Technique Agricole d'Ettelbruck. Il s'est distingué par son parcours exemplaire dû à son intérêt pour le métier, son goût pour le travail manuel et son assiduité tout au courant de

son apprentissage. Grâce à l'engagement de ses formateurs à la fois en milieu professionnel et en milieu scolaire et grâce à son talent et ses performances personnelles, il a réalisé un parcours sans faute pour être un des meilleurs de la promotion 2015/2016, tous métiers confondus.

Dans leurs discours, les différents orateurs n'ont pas manqué de relever le **rôle essentiel de l'Artisanat** dans la société. De par la diversité des métiers, la stabilité des entreprises et la proximité avec les clients, l'Artisanat est non seulement un pilier central de l'économie nationale, mais aussi un des principaux formateurs d'apprentis au Luxembourg, contribuant ainsi à la politique nationale en faveur de la compétitivité des entreprises et à l'emploi des jeunes.

Dans ce contexte, tous les orateurs ont vivement **félicité les lauréats** tout en les invitant de ne pas se reposer sur leurs lauriers mais de **persévérer sans relâche dans leurs efforts de formation**, par exemple en s'inscrivant dans des cours de formation continue ou dans les cours préparatoires au Brevet de Maîtrise.

Dans son allocution, Monsieur Nico BIEVER a souligné que l'**image** de l'Artisanat n'est pas perçue à sa juste valeur. Dans ce contexte, il a présenté une série d'initiatives lancées visant à apporter des réponses à ce problème, à savoir:

- la formulation d'une **vision commune** et la mise en place d'une démarche concertée **en matière de qualification professionnelle** de la Chambre des Métiers et de la Fédération des Artisans,
- la campagne de promotion des métiers **hands up** de la Chambre des Métiers,
- les **projets d'aide à l'orientation** scolaire et professionnelle **et d'encadrement des jeunes**, en collaboration respectivement avec la Chambre des Salariés et avec Luxembourg Senior Consultants asbl,
- la restructuration du Brevet de Maîtrise menée par la Chambre des Métiers en concertation avec le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse,
- la création de Centres de Compétences par plusieurs fédérations artisanales,
- la création par la Chambre des Métiers et la Chambre de Commerce de l'Institut Supérieur de l'Economie (ISEC) ».

Toutes ces mesures doivent converger vers une approche cohérente permettant à la fois de garantir la **compétitivité des entreprises** et d'offrir une **carrière professionnelle** aux jeunes.

Abordant le sujet de la réforme de l'enseignement secondaire, Monsieur BIEVER a mis l'accent sur la nécessité absolue d'assurer une orientation scolaire et professionnelle positive se basant sur les talents et les forces réels de chaque élève. Il a insisté sur l'**équivalence (« Gleichwertigkeit ») entre la formation dite classique et la formation technique et manuelle** tout en se prononçant contre tout changement de dénomination des écoles de l'enseignement secondaire. Il a notamment tenu à préciser que l'Artisanat est fier du qualificatif « technique » et que l'actuel enseignement secondaire technique ne doit en aucune manière devenir le futur enseignement secondaire général.

Luxembourg, le 8 décembre 2016

Communiqué par la Chambre des Métiers